



"J'ai pas été clair ?" : débat théâtral sur l'égalité entre les femmes et les hommes

Ce mardi 11 février, les étudiants de l'ENTPE ont pu participer au débat théâtral "J'ai pas été clair ?" proposé par la compagnie ART-K sur le thème de l'égalité entre les femmes et les hommes.

2 heures d'échanges,
de débat et de
réflexions sur les
relations entre les
femmes et les
hommes, le
consentement, les
gestes déplacés, les
propos sexistes...

Le format et le script
ont été choisis dans le
but de créer une
discussion sur le sujet.

Cet événement a été
organisé par les
étudiants et
notamment, Marie
RIVIERE, élue au
Bureau des élèves de
la promotion 66 en
tant que responsable
animation et
prévention alcool,
Jennifer N'DIAYE,
assistante sociale à
l'ENTPE ainsi que
l'administration de
l'établissement.

Mme Hélène FERNANDEZ, haute fonctionnaire en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes, et de la lutte contre les discriminations, des Ministères de la transition écologique et solidaire et de la cohésion des territoires, a fait l'honneur de sa présence lors de cet événement.

Retrouvez ci-dessous leurs témoignages :



Marie RIVIERE

Etudiante ingénieure en 2e année à l'ENTPE, responsable animation et prévention du Bureau des élèves promo 66

Etant élue au Bureau des élèves promo 66 en tant que responsable animation et prévention alcool, j'ai cette année poursuivi les événements autour de cette prévention tournée uniquement vers la consommation d'alcool.

Cependant j'ai très vite ressenti la volonté d'attirer l'attention sur les thèmes du consentement, des propos et gestes déplacés, des relations entre les femmes et les hommes plus largement. Ces problématiques peuvent aussi bien être rencontrées dans le milieu étudiant que dans le milieu professionnel et il est important pour les futurs ingénieurs et citoyens de ce monde d'y être sensibilisés.

Ce qui m'a posé le plus de problèmes dans la création de cet événement était le choix du support. En effet pour sensibiliser le plus d'étudiants il fallait trouver un événement attractif et non dramatisant. J'ai alors pensé à solliciter la troupe de théâtre Art-k qui intervient depuis plusieurs années pendant la période d'intégration pour une pièce de théâtre mettant en scène les dangers de l'alcool. Pendant cette animation les élèves ont pu intervenir sur scène et jouer avec les comédiens. Cette forme de débat théâtral permet à ceux qui le souhaitent de s'exprimer et aux autres d'observer tout en ayant une réflexion sur le sujet. La troupe était très favorable au projet. J'ai alors pu collaborer avec Alexandra Jussiau pour écrire le script de la pièce en fonction de mes attentes.

Le but est de **permettre à chacun de s'interroger sur des situations qu'il a pu déjà rencontrer où qu'il pourrait rencontrer, de savoir comment réagir et d'initier un dialogue sur ces sujets**

sensibles. Le format choisi permet à tous de trouver sa place.

Jennifer N'DIAYE

Assistante sociale à l'ENTPE

Sensible à la question de l'égalité femme-homme tant sur le plan professionnel que personnel, je me suis interrogée sur l'opportunité de travailler au détour des situations rencontrées depuis mon arrivée sur mon poste, au sein du MTES, en janvier 2017. J'interviens sur une partie de mon temps de travail à l'ENTPE tant pour le personnel que l'ensemble des étudiants.

Venant du Ministère de l'Intérieur où j'intervenais au sein de services de Préfecture, de Police et plus particulièrement au sein d'une école de police et de compagnies de CRS, j'ai été amenée à me questionner sur l'égalité femme-homme.

En effet, j'avais pu constater que les femmes étant sur des postes à haute responsabilités (commandant, commissionnaire par exemple) devaient faire davantage leur preuves. J'ai pu observer de "belles avancées" en rencontrant de jeunes femmes en position de hiérarchie au sein de compagnies de CRS, des sorties d'école avec une prise de poste en CRS.

Depuis mon arrivée à l'ENTPE, j'ai rencontré de étudiants pour lesquels j'ai pu repérer des conduites à risques de tous types :

- soit sur le plan individuel avec des comportements addictologiques et /ou des comportements à risques,
- soit sur le plan collectif : l'"effet de groupe" génère des situations qui ne sont plus maîtrisées et dont les conséquences ne sont pas mesurées.

Le thème "conduites à risques" étant très vastes, je me suis alors interrogée sur un thème qui pourrait à la fois concerner les étudiants durant leur cursus universitaire, leur quotidien mais également en tant que futur manager.

Au même moment est apparu, le phénomène "me too", "balance ton porc", les sujets de féminicide.

Par ailleurs, en tant qu'assistantes sociales, nous pouvons être amenées à recevoir et à accompagner des agents où les relations homme-femmes peuvent être compliquées au travail mais aussi dans la vie personnelle. Les préjugés peuvent avoir la vie dure, bien que cela tende à s'améliorer. Par exemple, les postes à responsabilités sont plus représentés par des hommes.

Nous avons aussi, à accompagner des personnes pour les situations plus graves victimes de violences conjugales, d'agressions qui peuvent être verbales et/ou physiques. En parallèle à toute cela, l'ENTPE a bénéficié du versement de la subvention de la CVEC. Dans ce cadre là, j'ai proposé de travailler et mener une action sur les relations hommes-femmes.

Marie RIVIERE, dans le cadre de son mandant au sein du BDE, elle-même sensible à cette question, s'est manifestée afin de porter ensemble ce projet.

Nous étions d'accord, sur le fait, que nous souhaitions une action ludique, interactive avec une participation active des étudiants. Nous avons alors pensé à la troupe de théâtre qui intervient, déjà, dans le cadre de la prévention alcool menée auprès des élèves de 1ère année.

La pièce "J'ai pas été clair" a alors été pensée et écrite spécialement pour cette action :

- elle vise à prévenir et sensibiliser aux relations hommes / femmes dans la vie quotidienne, professionnelle, dans la sphère privée ou publique,
- à aider les étudiants à repérer autant que possible leurs propres conduites, propos inappropriés vis à vis des autres ou celles d'autres étudiants,
- à les amener à réfléchir sur les conséquences de leur action ou inaction face à ce genre de situation et notamment à évaluer leur niveau d'implication (ex : on alerte sur des éléments factuels et non sur des rumeurs, quelles sont les conséquences si je suis témoin et que je n'interviens pas ou que je n'alerte pas ?),
- elle permet de connaître les professionnels adaptés au sein de l'ENTPE vers qui se tourner, en cas de besoin, et savoir comment et où les solliciter.

Cette action a pu voir le jour, grâce au fait, que de nombreuses personnes au sein de l'ENTPE, sont sensibles à cette question. Elle vise à amener à l'échange, à ouvrir le débat dans le respect de chacun. Le but n'est pas de stigmatiser les hommes. J'attends qu'ils puissent témoigner de situation qu'ils ont pu vivre comme par exemple des situations sexistes.

Les maitres mots sont, pour moi, part rapport à cette action : **la prise de conscience de chacun et chacune.**

Hélène FERNANDEZ

Haute fonctionnaire en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la lutte contre les discriminations,
Ministère de la transition écologique et solidaire, Ministère de la cohésion des territoires

L'égalité entre les femmes et les hommes est la grande cause du quinquennat 2017-2022. C'est également le 5e objectif de développement durable de l'agenda 2030 porté par l'ONU.

Comment avancer pour la transition écologique et solidaire et la cohésion territoriale et porter haut des objectifs d'égalité et de non-discrimination, en particulier entre les femmes et les hommes ?

Tout d'abord, en faisant en sorte que les politiques publiques de nos ministères soient des leviers :

C'est par exemple le sens de l'action de L'observatoire de la violence dans les transports de la Direction Générale des Infrastructures des Transports et de la Mer qui a accompagné la mobilisation des partenaires contre les violences faites aux femmes dans les transports via le déploiement des "arrêts à la demande" ;

C'est également la mission que s'est donnée le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) qui a réalisé et mis à dispositions des outils numériques et guides pour promouvoir la place des femmes dans les territoires ruraux.

Ensuite en tant qu'employeur public responsable.

Le 23 octobre 2019, Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique

et solidaire et Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des Territoires et des relations avec les Collectivités territoriales ont signé avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives des deux ministères, CGT, FO, DD, CFDT, FSU, le 1er protocole d'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2019-2022. Ce protocole et son plan d'action se veulent à la fois ambitieux et efficaces.

L'ambition

Avancer dans la mixité : nos organisations recherchent l'équilibre femmes / hommes dans tous les domaines, dans tous les métiers, tant techniques qu'administratifs. Aujourd'hui les femmes ingénieures des Travaux Publics représentent 32% des effectifs du corps dans les services. Il y avait 18,4% de femmes parmi les cadres du secteur du bâtiment en 2016.

La parité doit se confirmer aussi dans les espaces de décision : depuis 2013 et la loi Sauvadet, le pôle ministériel MTES- MCTRCT tient ses engagements annuels en matière de nominations équilibrées des dirigeantes et dirigeants ; ces engagements seront étendus aux directions des Etablissements Publics comme le prévoit la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

Conforter l'égalité dans la carrière et dans les rémunérations.

L'un de nos grands défis est de bien identifier et comprendre comment et où se fabriquent les inégalités dans le monde du travail. Tous les processus de promotion comporteront des indicateurs sexués et un index ministériel des rémunérations sera calculé dans l'esprit de celui exigé aux entreprises privées, "l'index de l'égalité".

L'efficacité

Les partenaires ont souhaité un protocole qui crée des résultats. Pour

cela, un plan de 28 actions, concrètes et opérationnelles, appropriable par tous et toutes a été décidé pour la période 2019 et 2022.

Des expérimentations qui vont permettre de tester des innovations, comme l'incubation de projets concernant les femmes et le numérique, pour préparer les viviers de demain.

L'efficacité s'appuie enfin sur tous les autres leviers tels que la responsabilisation de la chaîne managériale, le renforcement du rôle des référent.e.s égalité, la formation et la sensibilisation des agent.e.s.

Notre pôle ministériel exerce la tutelle d'importantes écoles d'enseignement supérieur qui forment aux défis du développement durable les futurs professionnels des acteurs publics et privés.

Les écoles sont des lieux stratégiques : c'est là que se joue la future mixité des métiers et des domaines, que se prépare la parité des instances de décision ; c'est là aussi que s'exerce la lutte contre les stéréotypes, la prévention des violences et agissements sexistes.

Dans nos écoles doivent s'inventer les nouvelles façons d'intégrer les objectifs d'égalité et ceux de développement durable dans les territoires.

Je me réjouis que les élèves de l'ENTPE s'emparent du sujet de différentes manières, en en faisant un thème de partage et de débat, de projets ou de thèses comme c'est le cas dans le laboratoire RIVES.

Agir pour prévenir les discriminations, pour renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes, n'est pas un sujet de plus. C'est partie intégrante de nos missions car cela permet de rendre nos organisations plus ouvertes, plus équilibrées, plus responsables. C'est l'affaire de tous et toutes et c'est une chance.